



L'info de la Semaine

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

Vendredi 30 Novembre 2018 à 19h30

à « Villatorium » - Collège Paul Langevin

24 rue des Voirons—74100 Ville la Grand

Présence obligatoire des clubs (amende de 200 € en cas d'absence).

- 18h30 Emargement
- 19h30 Remise du Challenge MOZAIC CREDIT AGRICOLE aux clubs lauréats
- Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire d'hiver
- Allocution de Mme Nadine JACQUIER, Maire de Ville-la-Grand, ou de son représentant
- Allocution de M. Denis ALLARD, Président du District
- Allocution de M. Bernard BARBET, Président de la LAuRAFoot, ou de son représentant
- Allocution de M. Thierry COULON, Président du C.D.O.S. 74
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale d'Eté du 22 Juin 2018
- Présentation du compte de résultats et du bilan financier par M. Joseph PINGET, Trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice 2017/2018 clos au 30 Juin 2018
- Etude des vœux
- Informations diverses
- Allocution de M. Claude GIACOMINO, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale de Haute-Savoie, ou de son représentant
- Clôture

En Bref :

Secrétariat Général	2
Règlements	4
Discipline.....	5
Jeunes	7
Sportive	9
Féminines	10
Technique	11
Coupes/Délégués	13
Terrains/Statut Arb.	14
Formation	16

FORMATIONS CDOS 74

En Novembre, le CDOS met en place plusieurs formations liées à la Vie Associative. Complément d'informations sur le site du District.

TROPHEES PHILIPPE SEGUIN DU FONDACTION DU FOOTBAL

Date limite de réception des dossiers le 10 Décembre 2018.

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION

du 22 Octobre 2018

Présents : D. Allard – B. Bard - L. Baud – J.M. Baulmont – P. Bernard – P. Boisson - B. Cheneval – P. Chevrier – M. Curt – P. Gallay – J. Lagrange – L. Lutz - D. Marel - G. Moscato – E. Nicollaud – C. Perrissin – J. Pinget – A. Rosset – J.D. Roux - F. Sussey –

Excusés : A. Blanchet - M. Caruso – C. Grange – J. Petit - M. Poirrier - A. Vosdey

Le Président Denis ALLARD souhaite la bienvenue à tous les membres, et débute la séance.

Approbation du compte-rendu du dernier Comité de Direction du 24 Septembre 2018. Approuvé à l'unanimité.

J. PINGET, Trésorier :

- Relevé de facturation payable au 30/10/18. Suite à certaines difficultés, les relevés ne sont pas encore adressés aux clubs, et ne seront payables qu'au 15/11/18. Approuvé à l'unanimité.

- Réunion avec le Cabinet Comptable FIDURALP. Les résultats prévisionnels de l'exercice 2017/2018 sont conformes aux attentes.

- Passage de l'impôt prélevé à la source pour nos salariés, aux 01/01/2019, avec étude des cas particuliers.

- Photocopieurs : un appel d'offre sera lancé avant l'échéance du contrat actuel.

- Transfert des contrats des techniciens vacataires vers un nouveau groupement d'employeurs, suite à la liquidation du GEA 74.

- Compte-rendu du Bureau du 15 Octobre 2018 :

- Entretien avec R. SEUX et les techniciens, dans le cadre de l' E.T.R. avec évaluation et analyse détaillée des missions. Perspective d'avenir avec l'I.R.F.F. pour la formation d'éducateurs, arbitres et dirigeants, et appui pour les travaux administratifs des techniciens.

- Lettre recommandée de David SCHEURING concernant la Commission de l'Arbitrage. Le dossier est transmis à la Commission de Discipline.

- Licences : au 22/10/18, le District compte 24 180 licenciés.

- Invitations :

AG du FC Annecy le 25/10/18.

Tournois AS Sillingy du 27 et 28/10/18. P. BOISSON et M. CURT représenteront le District.

AG de l' ACGF le 3/11/18 : L. BAUD et J. PINGET représenteront le District.

Lauréats sportifs du Conseil Départemental. Soirée des Récompenses des lauréats le 14/12/18.

- Vœux pour l'A.G. d'hiver du District.

- Compte-rendu du match FRANCE – CAMEROUN Féminin à Grenoble.

- Pack de réservation pour la Coupe du Monde 2019 sur les sites de Lyon et Grenoble.

- Dotation NIKE. La commande d'équipements pour nos sélections a été faite.

- Dotation FIFA :

Aide financière au foot amateur, et particulièrement aux petits clubs suivant nombre de licenciés, école de Foot et école de foot féminine.

Dotation de 3 ballons à tous les clubs.

- Coupe Inter-Districts U15 à Vichy, du 1^{er} au 4/11/18. Désignation d'un chef de délégation.

- Label Jeunes et Label Club au FC ANNECY. Première réunion label au GFA 74.

- Partenariat CREDIT MUTUEL.

- Réception d'un virement de 32 100 € en provenance de Conseil Départemental.

- Carte postale de P. BERNARD de St Jacques de Compostelle. Remerciements.

- Inauguration du terrain de Thorens le 3/11/18.

INTERVENTIONS :

- Lucien BAUD : Statut des Educateurs – il manque un dossier.

- Alain ROSSET : FAFA – nouvelles modalités avec des points importants. Enveloppe globale attribuée 115 000 €.

- Pierre BOISSON : FUTSAL

Championnat Seniors débuté en retard !

Promotion du Futsal par secteurs, et journées découvertes.

Recherche de gymnases et de salles.

Finales U13, U15, U17 sur une seule journée.

- Pierre BERNARD :

2^{ème} tour des Coupes du District ce dimanche 28/10/18.

- Jean-Denis ROUX : Statut de l'Arbitrage

Formation dirigeants : aucune information.

Formation arbitres bénévoles : de moins en moins de clubs représentés.

Football à effectif réduit : 1 seul retour !

- Laurent LUTZ :

Compte-rendu des tests physiques.

Session de formation à Reignier avec 37 jeunes dont 3 féminines.

- Philippe CHEVRIER :
Peu de dossiers réglementaires en ce début de saison.

- G. MOSCATO :
Achat d'un câble VGA.
Désignation de délégués.
Prochaine réunion de la Commission Prévention.
Commande de brassards (délégué, dirigeant, éducateur).
Programme Educatif Fédéral avec réunion par secteur et animation des éducateurs.
Carton vert : Le Comité de Direction choisit la compétition « Coupes du District » pour application du carton vert.

- Jean-Michel BAULMONT : Commission Sportive
Une phase terminée pour U15 et U17.
Remodelage de certaines poules en U13.
FMI : utilisation devenue normale depuis la 3^e journée.
Problèmes boîtes mail !

- Bernard CHENEVAL : Commission de Discipline
Beaucoup de dossiers à traiter.
Compte-rendu de la réunion plénière de Ligue.
Rappel de modifications de règlement disciplinaire.
Problèmes de rapports d'arbitres manquant, ou incivilités.
Responsabilité du club suite injures sur réseaux sociaux.
Responsabilité du capitaine (signe la feuille de match).
Incivilités : statistiques par référence et par club.

- Joseph PINGET :
Compte-rendu de la réunion plénière de la Commission de Contrôle des clubs avec 23 clubs R1 et N3.

Le Président D. ALLARD remercie tous les membres pour leur attention, et clôt la séance.

DATES A RETENIR

- Lundi 26 Novembre 2018 : Comité de Direction
- Vendredi 30 Novembre 2018 : AG Hiver du District à Ville-la-Grand
- Samedi 27 Avril 2019 : Journée des Bénévoles
- Samedi 25 Mai 2019 : Journée Nationale des U7
- Week-end 15 et 16 Juin 2019 : Finales des Coupes du District à Cruseilles
- Vendredi 21 Juin 2019 : AG été du District à Margencel
- Vendredi 5 Juillet 2019 : Soirée des Récompenses à Gaillard

TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

Nous incitons les clubs à respecter ces quelques recommandations :

U7 - U9 :

- Pas de classements
- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Faire attention au temps d'attente.

U11 :

- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Organisation des phases par poules.
- Faire attention au temps d'attente.

U13 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.

U15 - U17 - U19 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.

TOURNOIS FUTSAL :

- Faire attention au temps d'attente.
- Il est déconseillé d'inscrire plus de 16 équipes par gymnase car le temps d'attente serait trop long.
- Il ne doit pas comporter de matchs éliminatoires (U7 - U9 - U11)
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de match (U7 - U9 - U11 - U13)
- Aucun classement ne doit être réalisé (U7 - U9)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Correspondance

CLUBS :

FC Cluses (changement du bureau)

DIVERS :

Comité Départemental USEP 74 : Invitation AG du 23/11/18. – FC Solerien (Tournoi international du Ribéral) MM. Traversaz – Poirrier : Démission du GEA 74. –

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des Règlements : Bons en Chablais – LauraFoot

Commission de Discipline : MM. Dupin – Daoud – Fournier – FC Vallée Verte – FC Cranve Sales

Commission des Jeunes : ETS Le Bourget du Lac – US Semnoz Vieugy – Cluses Scionzier – FC Haut Rhone – JS Reignier – US Argonay – ETS Le Bourget du Lac – GAPS – Cluses Scionzier FC – FJ Ambilly – Marignier SP – FC La Filiere – Kebe – FC Cluses

Commission Sportive : US Divonnaise – Thonon Evian FC – FC Leman Presqu'île – FC Combloux – Marignier SP – FC Ballaison

Commission Féminine : FC Gavot – CSA Poisy – Marignier/Gavot - Magland

Commission des Arbitres : MM. Schwerm – Caliskan – Guerin – Lender – Makine – Olympique de Cran – Rovelli - Saboua

Commission des Coupes : FC La Filiere – FC Cheran – Annecy Portugais – Valleiry – FJ Ambilly – AS Parmelan – ESCO – Asnard – US Mont Blanc Passy - GAPS

Commission des Terrains : LauraFoot

Commission du Statut de l'Arbitrage : MM. Caliskan - Guerin

Commission de Formation : M. Scaringella – FC Cranves Sales

Commission du Statut des Educateurs : Ent Pays de Cruseilles

Trésorier : Frangy – Arthaz -

Commission des Délégués : FC Cranves Sales

Commission des Règlements

Présidents : Mrs Pierre BERNARD— Philippe CHEVRIER

Secrétaire : Mr. Jacques LAGRANGE

Réunion du 05/11/2018

Publiée le 08/11/2018

DECISION

MATCH n° 20642347

DOSSIER N° 395/11 : SAINT GENIS FERNEY CROZET 3 – BONS EN CHABLAIS 2 – SENIORS D4 POULE B du 01/11/2018

INSTRUCTION :

En la forme :

La réserve d'avant match formulée par le club de BONS EN CHABLAIS portant sur le fait que « *l'ensemble des joueurs du club de SAINT GENIS FERNEY CROZET 3 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain* » est recevable conformément aux dispositions des articles 167 et 142 des Règlements Généraux FFF

Au fond :

De l'instruction de la réclamation, il ressort qu'à la lecture de la feuille de match de la rencontre SAINT GENIS FERNEY CROZET 1 / ANNECY LE VIEUX 2 CN 1 du 28 octobre 2018, dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure 1 de SAINT GENIS FERNEY CROZET, qu'aucun joueur n'a participé à la rencontre objet du litige.

De l'instruction de la réclamation, il ressort qu'à la lecture de la feuille de match de la rencontre ASP VILLAZ 1 / SAINT GENIS FERNEY CROZET 2 D3 Poule B du 20 octobre 2018, dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure 2 de SAINT GENIS FERNEY CROZET, les joueurs PLADYS Flavien licence N° 1986826066, EL GOHARY Samy, licence n° 2518691631, SIMON Romain, licence n° 2538653615 et SAMPAN BISSEGGGER Kenneth, licence n° 2543344277 ont participé à cette rencontre, ils ne pouvaient donc pas prendre part à la rencontre objet du litige.

Décision :

La Commission des Règlements donne match perdu à l'équipe de SAINT GENIS FERNEY CROZET 3 pour en reporter le gain à l'équipe de BONS EN CHABLAIS 2 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Résultat :

SAINT GENIS FERNEY CROZET 3: - 1pt

BONS EN CHABLAIS 2 : 3 pts

SAINT GENIS FERNEY CROZET 3 : 0 but

BONS EN CHABLAIS 2 : 0 but

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête

du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).

NOTE AU CLUB DE THYEZ

Le club de ES THYEZ est prié de faire parvenir au club de CHAMONIX la somme de 48 euros correspondant aux frais d'arbitre de la rencontre CHAMONIX 1 / THYEZ 2 D4 du 21 octobre 2018.

Commission de Discipline

Réunion du Lundi 05 Novembre 2018

Présidence : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.

Membres présents : Philippe CHEVRIER, Denis MOUCHET, Alain ROSSET, Pierre BERNARD, Jean-Denis ROUX, Éric NICOLLAUD, Grégoire MOSCATO

Publié le jeudi 08 Novembre 2018

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

NOTE AUX CLUBS

Pour les clubs jouant le jeudi 1^{er} novembre 2018 :

Les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le 1^{er} novembre purgeront leur automatique le week-end du 3 et 4 novembre

2018 et prendront la suite de la sanction à compter du 19 novembre 2018.

F.C. ARAVIS : Monsieur SCHEURING David, vous êtes prié de nous faire parvenir une date pour la convocation avant le samedi 17 Novembre 2018.

DEMANDES DE RAPPORTS

F.C. COMBLOUX :

Match n°20707079 du 29/09/2018 – U20 D1 – Poule B

G.J. BONS/BALLAISON – A.J. VILLE LA GRAND

Demande de rapport à l'arbitre de la rencontre, Monsieur BLAIX Jermain sur les échauffourées qui se sont passées en fin de match, et ce, pour le samedi 17/11/2018, dernier délai.

G.J. BONS/BALLAISON :

Match n°20707079 du 29/09/2018 – U20 D1 – Poule B

G.J. BONS/BALLAISON – A.J. VILLE LA GRAND

Demande de rapport au groupement Bons/Ballaïson sur les échauffourées qui se sont passées en fin de match, et ce, pour le samedi 17/11/2018, dernier délai.

DOSSIERS REMIS A L'INSTRUCTION

Dossier n° 12 – 393/50517-1 :

Match n°20642373 du 10/10/2018 – Seniors D4 – Poule B
E.S. FILLINGES II – ARTHAZ SPORT

Dossier n° 13 – 393/51482-1 :

Match n°20650435 du 14/10/2018 – Seniors D5 – Poule E
F.C. VALLEE VERTE – C.A. BONNE

Dossier n° 16 – 395/53026-1 :

Match n°20800575 du 20/10/2018 – U13 à 8 D5 – Poule D
E.S. SEYNOD 4 – F.C. CHERAN FEMININE 4

CONVOICATIONS AUDITIONS

Dossier n° 10 – 392/51573.2 :

**Match n° 20707204 du 13/10/2018 – U17 D1 –
Poule B -**

G.J. BONNS/BALLAISON – C.S.A. POISY

Sont convoqués le lundi 12/11/2018 à 19 hrs.

L'arbitre :

RANDU Thibault

Pour G.J. BONNS/BALLAISON :

Le président ou son représentant
KESHAWARZ Bedjan, éducateur

Pour C.S.A. POISY :

Le président ou son représentant
CHATEL Quentin, éducateur
DUCRUET Patrice, dirigeant

Dossier n° 07 – 391/50636.1 :

**Match n°20642625 du 30/09/2018 – Seniors D4
– Poule D**

J.S. REIGNIER 2 – A.S. NEYDENS

Sont convoqués le lundi 12/11/2018 à 20 hrs.

L'arbitre :

BENARD Kévin

Pour J.S. REIGNIER :

Le président ou son représentant
VIGNA Frédéric, éducateur
JANIN Grégory, capitaine
HALITI Afron, arbitre assistant
CHEVALLAY Fabrice, délégué

Pour A.S. NEYDENS :

Le président ou son représentant
GUY Jean-Pierre, éducateur
ANCEL Angélique, dirigeante
HALIMI Emir, joueur n° 2
GASHI Adnan, arbitre assistant
DA SILVA Ludovic, capitaine

Dossier n° 14 – 394/51643.2 :

**Match n° 20707346 du 06/10/2018 – U17 D3 –
Poule B -**

F.C. FORON – F.C. HAUT-RHONE

Sont convoqués le lundi 19/11/2018 à 19 hrs.

L'arbitre :

BICER Durcun (F.C. Foron)

Pour F.C. FORON :

Le président ou son représentant
NAVILLE Nicolas, éducateur
EL BOUGRINI Rachid, arbitre assistant
Monsieur X, délégué

Pour F.C. HAUT-RHONE :

Le président ou son représentant
ROUX Michel, éducateur
BOTTOLI David, dirigeant
LARAVOIRE Christian, arbitre assistant

Dossier n° 15 – 394/51648.2 :

**Match n° 20707351 du 20/10/2018 – U17 D3 –
Poule B -**

G.C. USSES 2 - F.C. FORON

Sont convoqués le lundi 19/11/2018 à 20 hrs.

L'arbitre :

MONOD Robert (G.C. USSES)

Pour G.C. USSES :

Le président ou son représentant
CURTENAT Rémi, éducateur
VUARRIER Jérôme, arbitre assistant

Pour F.C. FORON :

Le président ou son représentant
BYTYQI Fatos, éducateur
EL BOUGRINI Rachid, arbitre assistant

Dossier n° 17 – 395/50715.1 :

**Match n° 20642770 du 14/10/2018 – Séniors
D4 – Poule E -**

**A.S. ANNECY ITALIENS – C.S. LA BALME DE
SILLINGY**

Sont convoqués le lundi 03/12/2018 à 19 hrs.

L'arbitre :

DUPIN Alan

Pour A.S. ANNECY ITALIENS :

Le président ou son représentant
LUCANO Giuseppe, éducateur
COUTET Jérémy, dirigeant
VALENTINO Luciano, arbitre assistant
HASSANI Housni, délégué
AYDUDU Vehbi, joueur n° 5

Pour C.S. LA BALME DE SILLINGY :

Le président ou son représentant
THERY Franck, éducateur
BATLOGG Pierre, arbitre assistant
FERNEZ Dylan, joueur n°5

Dossier n° 2 – 392/51626.1 :

Match n° 20707305 du 15/09/2018 – U 17 D2 –

Poule G -

F.C. CRANVES-SALES – J.S. REIGNIER

Sont convoqués le lundi 03/12/2018 à 20 hrs.

L'arbitre :

LEONARD Franck (Cranves Sales)

Pour F.C. CRANVES-SALES :

HOCDE Philippe, président et éducateur
CENGIZ Adem, joueur n° 14 (accompagné de ses parents)

Pour J.S. REIGNIER :

SUATON Guy, président
VIGNA Frédéric, éducateur
GUIMET Stéphane, dirigeant
SOULAIN Thomas, joueur n° 4 (accompagné de ses parents)
MICHEL Filip, joueur n° 6 (accompagné de ses parents)

Commission des Jeunes

Président : Jean Michel BAULMONT
Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

AMENDES F.M.I.

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,

2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».

3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sur en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas

de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

INFORMATIONS GENERALES AUX CLUBS

U15 et U17

Niveaux U15 D5 et U17 D4

Compte-tenu du faible nombre de clubs et de leur disparité géographique, la commission sportive a décidé de ne pas créer de niveau U15 D5 et U17 D4 pour cette saison.

Les clubs concernés seront maintenus au niveau de la 1ère phase.

Merci de votre compréhension.

CHANGEMENTS D'HORAIRE OU DE LIEU :

La commission rappelle à tous les clubs que les changements de lieu et /ou d'horaires doivent être validés par le club adverse et transmis à la commission pour le lundi précédent la rencontre à 16h. Au-delà aucun changement ne sera accepté.

CATEGORIE U20

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

FORFAIT GENERAL U20 :

CS2A FOOT GROUPEMENT - ES THYEZ -
US DIVONNE

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE :

ESCO – ARENTHON PERS JUSSY du 29/9/18 (D2)

CATEGORIE U17

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

U17 : validation de l'entente ALLINGES 2 / MORZINE

FORFAIT GENERAL U17 :

REIGNIER 2 en D4 POULE B
VILLE LA GRAND 2 en D3 POULE B
GROUP MT BLANC 3

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES :

U17 D3 POULE A du 22 /9/18
CHERAN 2 / EPAGNY METZ TESSY

U17 D3 POULE B du 29 /09/18
FORON / USSES 2

CATEGORIE U15

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

FORFAIT GENERAL U15 :

ARGONAY 2 - EPAGNY METZ TESSY 2
MARIN CHAMPANGES D4 POULE G

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES :

U15 D3 POULE B du 16 /09
AYZE VOUGY / MARNAZ (forfait)

U15 D3 POULE E du 30 /09
CRANVES SALES / VIUZ EN SALLAZ

CATEGORIE U13

Responsable : Emmanuel Dupre

INFORMATION AUX CLUBS :

La commission procédera à un remodelage partiel de certaines poules en fonction des résultats à partir du

15 octobre, et ce afin d'équilibrer le niveau lorsque les écarts sont trop importants, et dans la mesure des possibilités géographiques. Ceci entraînera des modifications de calendrier dans les poules concernées.

RAPPEL AUX CLUBS :

Pour des raisons pratiques, désormais les résultats doivent être saisis au plus tard le dimanche à 20h. Les feuilles de matchs U13 sont à envoyer sur la nouvelle boîte mail pour les feuilles de match (feuillesdematchs@hautesavoie-paysdegex.fff.fr) Merci de votre compréhension.

SUITE AU FORFAIT DE CERTAINES EQUIPES :

LA FILIERE monte en D3 POULE B

FORFAIT GENERAL :

MARIN CHAMPANGES D5 POULE E
NEYDENS 3 POULE A D5

ORGANIGRAMME DES POULES U13 POUR LA SAISON 2018 2019

Afin de s'adapter aux futures réformes de la catégorie U13 qui sont en cours de discussion pour 2019 2020, le nouvel organigramme sera le suivant Pour la saison 2018 - 2019

Niveau D1 1 poule de 10 clubs (avec priorité aux clubs ayant une équipe en ligue)
une équipe par club

Niveau D2 2 poules de 10
une équipe par club

Niveau D3 5 ou 6 poules de 10 en fonction des inscriptions

Niveau D4 x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Niveau D5 x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Attention, pour la phase de printemps les poules seront composées par la commission en fonction des résultats de la phase d'automne, et non plus selon les souhaits des clubs.

La gestion des championnats U13 sera faite par **Emmanuel DUPRE**, responsable de cette catégorie au sein de la commission des jeunes. (tel. 06 40 51 46 34)

Nouvelle adresse mail : dupremanu25@gmail.com

Président : Jean-Michel BAULMONT
Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

CATEGORIE SENIORS

Responsable : M.CARUSO

COURRIERS ADRESSES AU DISTRICT :

Dorénavant les courriers concernant le championnat SENIORS devront être envoyés à l'adresse suivante : sportive@hautesavoie-paysdegex.fff.f

Utilisation de la **boîte mail officielle du club** exclusivement.
Ne pas oublier de mentionner : la catégorie concernée, la série et la poule, la date et les équipes en présence.

Aucun dossier ne sera traité si ces obligations requises ne sont pas respectées. Merci d'avance.

AMENDES F.M.I.

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

- 1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,
- 2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevant».
- 3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018/2019 (sauf bien sûr en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

ABSENCE DE FMI - CONSTAT D'ECHEC

D3 :

Poule B

ST JULIEN 1 – CESSY –GEX 1 :

Match du 21/10/2018 (Abs FMI nous fournir Constat d'échec + feuille de match Papier)

Poule C

GFA RUMILLY VALLIERES 4 - MEYTHET1 :

Match du 04/11/2018 (Abs FMI nous fournir Constat d'échec + feuille de match Papier)

D4 :

Poule A

AMPHION 3 – PERRIGNIER 1

Match du 04/11/2018 (Abs FMI nous fournir Constat d'échec + feuille de match Papier)

Poule C

AYZE 2 – ARENTHON/SCIENTRIER 1

Match du 04/11/2018 (Abs FMI nous fournir Constat d'échec + feuille de match Papier)

D5 :

Poule A

THONON AS 1 –LEMAN PRESQU ILES 2

Match du 04/11/2018 (Abs FMI nous fournir Constat d'échec + feuille de match Papier)

Poule E

BALLAISON 3 – MARIGNIER 3

Match du 03/11/2018 (Abs FMI nous fournir Constat d'échec + feuille de match Papier)

MODIFICATION DE RENCONTRE

D5 Poule F :

SEMNOZ/VIEUGY 3 – CRUSEILLES 3 se jouera le 03/03/2018

Présidente : Claude GRANGE

UTILISATION FMI

A partir du 10 novembre 2018, les éducateurs d'équipes U15 et U18 féminine devront utiliser la feuille de match informatisé (FMI) pour les rencontres officielles.

PROJET CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININ

Pour la période Décembre/Janvier et Février (Trêve hivernal), la Commission Féminine souhaite organiser des championnats FUTSAL (Pratique à 5) pour les catégories séniors, U18 et U15.

Ces rassemblements se dérouleront si possible les:

- Samedi de 14h – 17h pour les U15F
- Samedi de 14h – 17h pour les U18F
- Dimanche de 9h – 12h pour les Seniors F

Les réservations des salles et des gymnases se font dès maintenant auprès des municipalités et c'est pourquoi nous mettons à votre disposition le planning prévisionnel de la pratique futsal féminine (dates à retenir et à proposer à votre municipalité).

La formule sera motivée par le nombre de salles disponibles et d'équipes engagées.

Afin de recenser les clubs et les équipes intéressées par le projet, veuillez cliquer et renseigner le lien suivant : <https://goo.gl/forms/zfblgSsks169G1ui1>

La réunion d'organisation de la pratique futsal féminine se déroulera le lundi 3 décembre à 19h au district.

MATCH du weekend end du 13 et 14/10/2018

U15 Poule B

- Cluses - Vacheresse (en Attente de feuille de match)

MATCHS du weekend end du 20 et 21/10/2018

U15 Poule A

- Epagny – Sillingy2 (en attente de feuille de match)
- Lanfonnet2 – Foot Sud (en attente de feuille de match)
- Sillingy3 – Lanfonnet se jouera le mercredi 7/11 à 16h30

U18 Poule B

- Magland – Croix de Savoie Ambilly se jouera le samedi 3/11 à 10h00

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL SENIORS F

Dimanche 27 Janvier 2019

Le District Haute Savoie Pays de Gex organise pour toutes les équipes seniors Féminine la finale futsal au Gymnase des Sœurs Blanches. (Rue des Sœurs Blanches - 74000 ANNECY)

Condition d'engagement et de participation :

- Equipe de niveau départemental ou en création (joueurs (es) licenciés FFF)
- Engagement possible de 2 équipes de 8 joueuses maximum par club
- Minimum 8 équipes d'inscrites pour maintenir la compétition
- Frais d'inscription 45€ (Cette somme apparaîtra sur votre prochaine facture)

Inscription en cliquant sur le lien ci-contre : <https://goo.gl/forms/eTaKcdiS9d7o3JRL2>

CENTRE D'ANIMATION FEMININ U11F

Dans le cadre du développement du football féminin, le District Haute Savoie Pays de Gex organise le **Mercredi 21 Novembre 2018**, le second centre d'animation exclusivement féminin de la saison sur le terrain du club de MARGENCEL. Stade Louis GILLET - Chef Lieu 74 200 MARGENCEL

Toutes les joueuses nées en 2008 et 2009 soit (U10F/U11F licenciées FFF) sont invitées à participer.

Le rdv est fixé à 14h00 au stade (accueil et recensement joueuses) pour un début de séance 14h30 et la fin de la séance 16h30.

Objectif : Proposer une séance exclusivement féminine

Inscription en cliquant sur le lien ci-contre : <https://goo.gl/forms/bzA5ur4CeucFDO5j2>

COMMISSION FEMININE

Toutes les personnes désirant intégrer la commission Féminine, peuvent le faire en prenant contact avec la présidente de la commission (Claude GRANGE 06 08 91 69 70).

Commission Technique

Co-Présidents : Michel POIRRIER - Laurent QUETSTROEY.

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES (DAP)

Foot Animation

Des modifications ont été apportées aux calendriers mis en ligne. Pensez à consulter le site pour en prendre connaissance (se référer à la date notée sur le planning), ainsi que l'Annexe Technique.

Rappel :

Les feuilles de plateaux sont à envoyer sur la boîte mail feuillesdematches@hautesavoie-paysdegex.fff.f en **FORMAT PDF** (et non jpg ou png) .

Certaines équipes n'ont pu se présenter sur les plateaux faute de licences validées. Il est **IMPERATIF** et par **RESPECT** pour les clubs de **PREVENIR** au plus tôt de votre absence. Veuillez en priorité contacter le club par téléphone si vous devez donner l'information tardivement (évitez les mails le vendredi soir à 20h30 ou samedi matin à 8h...)

Les coordonnées des responsables sont disponibles sur le site du district en rubrique « club » (si entrées par le club dans Footclub en mode diffusable) ou sur l'annuaire des éducateurs mis en ligne en rubrique « Pratique » puis « Foot Animation »

Une nouvelle feuille de plateau U9 est disponible en rubrique « Documents » - « Fiches et formulaires » - « Docs Foot Animation »

Feuilles de plateaux manquantes :

U7 :

22.09 : Carroz-Amphion- Cran-Argonay

06.10 : Annecy le Vieux

U9 :

22.09 : GFA - Foot Sud Gessien – Prevessin – Salève - St Jeoire La Tour – Vougy– Marnaz - Foron

29.09 : Thyez - Viry - Cranves Sales - Viuz - Lanfonnet - Seynod - Aravis

06.10 : Thonon – TES - Marcellaz - Argonay - Lac Bleu - Chavanod - St Jeoire la Tour - Ambilly Fem - Vougy – Ht Giffre - St Pierre

U11 :

15.09 : Viuz - Viry - E.S.C.O

22.09 : Vétraz – St Jeoire la Tour – Viuz – Reignier – Thyez- Cernex – Foot Sud Gessien – Anthy Margencel – Thonon - Evian

29.09 : Thônes – Cran - Arthaz –Cluses FC – Foron – Ht Giffre – Evires – Mt Blanc Passy – Foot Sud Gessien – Morzine.

6.10 : Frangy - Annecy-le-Vieux –Lac Bleu – Sillingy - St Jeoire-La Tour - Haut Giffre – Vougy – Arenthon -Foot Sud Gessien - Perrignier

Actions promotionnelles :

Il est possible pour les clubs de faire part de leur choix quant à la ½ journée de participation (matin ou après-midi) dans la limite des places disponibles (mail à Sandrine).

Une fois les répartitions effectuées ci-dessous, il reviendra aux clubs de s'arranger entre eux pour inverser leur ½ journée de présence.

U7

Débutant Tour :

Matin : Accueil à 9h30 - Fin à 11h45 - **Après-Midi** : Accueil à 13h30 - Fin à 15h45

- **10.11** : Reignier

Equipes invitées le matin (28) : Arthaz (1) – Cranves-Sales (6) – Fillinges (5) – Reignier (6) – Vétraz (3) – Ville la Grand (4) – Viuz (3)

Equipes invitées l'après-midi (27) : Ambilly (4) – Annesson-Gaillard (7) – Bonne (3) – Etrembières (2) – Salèves (1) – St Jeoire la Tour (4) – St Jeoirien (4) – Vallée Verte (2)

- **17.11** : Marignier

Equipes invitées le matin (43) ; Amancy (7) – Ayse (1) – Bonneville (4) – Cluses Scionzier (6) – Combloux (3) – Evires (4) – Ht Giffre (4) – Magland (4) – Marignier (4) – Marnaz (2) – St Pierre (5) – Vougy (1)

Equipes invitées l'après-midi (28) : Arenthon (2) – Carroz (2) – Chamonix (2) – Cluses FC (4) – Cornier (4) – Mt Blanc (5) – Sallanches (4) – Theyez (5)

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

Festival U13

Prochain tour : **samedi 18 novembre 2018**

Les poules et les documents sont disponibles sur le site du District.

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL MASCULIN

U13 (génération 2006), U14 (génération 2005) et U15 (génération 2004)

Vous trouverez l'ensemble des informations (sites, listes ...) sur le site internet du district partie technique – détection / sélection.

PLATEAUX FEMININS

U9 - U11 - U13

Prochains plateaux :

- samedi 1er décembre 2018 (les 2 lieux restent à définir)
- samedi 15 décembre au complexe indoor FIVE à Ville la Grand



Commission des Coupes

Président : Pierre BERNARD

COUPES DE DISTRICT

Prochains tirages des Coupes Vendredi 9 Novembre 2018 à 18 h 00 au District :

Cadrage Seniors 1^{er} niveau, matchs le dimanche 9 décembre
3^{ème} tour Seniors 2^{ème} niveau, matchs le dimanche 9 décembre
Cadrage U17 1^{er} niveau, matchs le samedi 8 décembre
Cadrage U17 2^{ème} niveau, matchs le samedi 8 décembre
Cadrage U15 1^{er} niveau, matchs le dimanche 9 décembre
2^{ème} tour U15 2^{ème} niveau, matchs le dimanche 9 décembre



Les matchs non joués seront reportés au weekend du 16/17 décembre.

Pour rappel, en cas de terrain non praticable, obligation de terrain de repli ou inversion du match, si les conditions météo le permettent.

COUPE DE FRANCE

Bravo à **CHILLY** qui s'est qualifié pour le 5^{ème} tour de Coupe de France Féminine.

Ce weekend **CLUSES SCIONZIER** et **ANNECY LE VIEUX** tenteront de passer le 5^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA.

La commission vous souhaite bonne chance.



Commission des Délégués

Co-Présidents : Mrs C. PERRISSIN - G. MOSCATO

NOTE AUX CLUBS

Pour traiter au mieux la désignation d'un délégué, les demandes devront parvenir à la commission pour **l'avant-dernier lundi (soit 15 jours)** précédant la date prévue de la rencontre.

En application de l'article 10-23 des règlements du district

Indemnités délégué :

- 1) A la charge du club demandant.
- 2) Aux frais des deux (2) clubs lorsque celui-ci est désigné par le district.

En application de l'article 21 des règlements du district

Bancs de touche :

Durant la rencontre, les bancs de touche ne pourront être occupés au maximum que par les cinq personnes suivantes, titulaires d'une licence et inscrites sur la feuille de match :

- les 3 remplaçants porteurs d'une chasuble de couleur unique, différente de celle des maillots des joueurs
- un entraîneur ou éducateur porteur du brassard rouge «E»
- un dirigeant porteur du brassard «D».

Commission des Terrains et Installations Sportives

Président : Alain ROSSET (tél. 06 10 62 49 15)

DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS F.A.F.A.

Les documents de demande de subvention F.A.F.A. 2018-2019 sont disponibles et téléchargeables sur le site de la F.F.F., onglet Foot Amateur.

Le District est le point d'entrée **EXCLUSIF** de toute demande de subvention.

Les demandes envoyées directement à la LIGUE ou à la FEDERATION seront aussitôt retournées au demandeur.

Les dossiers de demandes de subventions F.A.F.A. devront nous être transmis **exclusivement par voie électronique**.

Un dossier est composé de la « Fiche Projet » et de plusieurs pièces complémentaires. Toutes les pièces du dossier doivent nous parvenir sous forme de PDF, par courriel, avec AR, à l'attention du Président de la C.D.T.I.S., à l'adresse suivante : terrains@hautsavoie-paysdegex.fff.fr

Si les municipalités n'ont pas le logiciel qui permet de travailler sur des PDF, alors rédiger la fiche projet de façon manuscrite.

Conseils sur la préparation du dossier :

Il est nécessaire de bien identifier la nature de son projet, de faire un dossier par nature de projet et donc de préparer toutes les pièces à fournir pour la constitution informatique du dossier. Un dossier doit être complet, sinon il sera rejeté. Il est donc recommandé aux clubs de prendre contact au préalable avec la C.D.T.I.S.

Les membres de la C.D.T.I.S. sont bien sûr à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.



Commission du Statut de l'Arbitrage

Président : Mr ROUX Jean-Denis

Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

Membres de la Commission : Mme Patricia VINCENT – M. BERNARD Pierre

STATUT FEDERAL

CLUBS EN INFRACTION AU STATUT FEDERAL : Sanctions financières applicables saison 2018-2019

Les clubs en 3^{ème} année d'infraction seront dans l'impossibilité d'accéder à la catégorie supérieure fin de saison 2018-2019, si ceux-ci ne se mettent pas en règle avant le 31 janvier 2019.

Les clubs non cités ci-après sont en règle au statut fédéral de l'arbitrage.

Les amendes pour un arbitre n'ayant pas satisfait à ses obligations seront communiquées en date du
15 juin 2019 suite à la dernière réunion du Statut de l'Arbitrage

<u>Clubs</u>	Arbitres manquants	Année d'infraction au statut fédéral
AMBILLY F.J.	1 majeur	2
ANNECY Italiens	1	2
ANNECY Portugais	1	4
BONNE A.C.	1	4
BREVON F.C.	1	3
CARROZ D'ARACHES F.C.	1	2
CESSY GEX F.C.	1	1
CHERAN F.C.	1 majeur ou senior	3
EVIRES	Avertissement Licence arbitre en attente	1
FERNEY-VOLTAIRE AS	1	2
FORON F.C.	1	1
HAUT-RHONE F.C.	1	2
LAC BLEU A.S.	1 senior	3
LANFONNET E.S.	Avertissement Licence arbitre en attente	1
MARIGNIER Sports	1	1
MARIGNY ST MARCEL F.C.	Avertissement Licence arbitre en attente	
PERS-JUSSY U.S.	1	4
PREVESSINS MOENS AS	1	4
ST JEOIRIEN Foot FC	1	2
THONES F.C.	1	1
THONON Turque UC	1	1
VALLEE VERTE FC	1	1
VILLY LE PELLOUX FC	1	6
VIUZ EN SALLAZ AS	1	1
VOUGY US E.S.	1	2

RAPPEL DES SANCTIONS :

- Championnat Régional 3 et Championnat départemental 1 et Futsal R1 = 120 €
- Championnat de Football Entreprise, Féminins Régionaux et autres Division de District = 50 € (Tarif Ligue)
- 2^{ème} année d'infraction : Amende doublée
- 3^{ème} année d'infraction : Amende triplée
- 4^{ème} année d'infraction : Amende quadruplée

Sanctions sportives : se référer à l'article 47 du Statut de l'Arbitrage pour ce qui est des mutations. Tout en vous rappelant que tous les clubs figurant sur la liste arrêtée au 15 juin 2018 en 3^{ème} année d'infraction et au-delà, en plus des sanctions financières et des diminutions de mutations ne pourront accéder à la division supérieure s'ils ont gagné leur place.

Clubs de Ligue : Le Statut de l'Arbitrage des clubs de Ligue est géré par celle-ci.

Ces clubs doivent se référer au journal Foot Ligue pour connaître leur position aussi bien au Statut Fédéral qu'au Statut Aggravé qui concerne les clubs de jeunes engagés en Championnat National ou Ligue.

Les décisions prises dans le présent rapport le sont au titre du Statut de l'Arbitrage de la F.F.F. et de la LAuRa Foot. Site : fff.fr

Chemin : FFF/Statuts et Règlements (Saison 2018-2019) : Les statuts et règlements de la FFF/LES STATUTS ET REGLEMENTS PARTICULIERS/Statut de l'Arbitrage

RAPPEL IMPORTANT AUX CLUBS :

- Arbitre senior = 18 matchs à arbitrer
- Arbitre jeune = 15 matchs à arbitrer
- Arbitre stagiaire adulte = 8 matchs à arbitrer
- Arbitre stagiaire jeune = 7 matchs à arbitrer

Commission de Formation

Président : Jean-Denis ROUX

EDUCATEURS - RESULTATS DES CERTIFICATIONS

Certification CFF3 le jeudi 25 Octobre 2018 à ANNEMASSE :

N°	NOM Prénom	CLUB	PEDAGOGIE	ENTRETIEN	DIPLÔME CFF3
1	CANIZARES Cyrille	CS AZZE	Validé	Validé	Validé
2	CHAMRAR Mustafa	AJ AMBILLY	Validé	Déjà Validé	Validé
3	GUERAUD Grégory	US SEMNOZ VIEUGY	Validé	Validé	Validé
4	PEREIRO LAMAS Adam	AJ AMBILLY	Validé	Déjà Validé	Validé
5	RODRIGUEZ NOVAS José	CHABLE BEAUMONT FC	Non validé	Validé	Non validé
6	TUMBACH Damien	ES AMANCY	Validé	Validé	Validé

Certification CFF1 le samedi 27 Octobre 2018 à CHAVANOD :

N°	NOM Prénom	CLUB	PEDAGOGIE	ENTRETIEN	DIPLÔME CFF1
1	BEAUQUIS Alexandre	CO CHAVANOD	Validé	Validé	Validé
2	BIRNKAMMER Patrick	AS LAC BLEU	Validé	Validé	Validé
3	CANAL Adrien	AS LAC BLEU	Validé	Validé	Validé
4	DELVECCHIO Adrien	JS REIGNIER	Validé	Validé	Validé
5	PASQUIER Pierrick	CO CHAVANOD	Validé	Déjà validé	Validé
6	OZDEMIR Okan	CLUSES SCIONZIER FC	Déjà validé	Validé	Validé
7	CHATEL Quentin	CSA POISY	Validé	Déjà validé	Validé
8	PRELJEVIC Kabir	US ANNECY LE VIEUX	Validé	Validé	Validé

Certification CFF2 le samedi 27 Octobre 2018 à CHAVANOD :

N°	NOM Prénom	CLUB	PEDAGOGIE	ENTRETIEN	DIPLÔME CFF2
1	CROSET Sébastien	US ANNECY LE VIEUX	Validé	Déjà validé	Validé
2	DEVILETTE Mattéo	SC MORZINE VA	Validé	Validé	Validé
3	GILOT Frédéric	AS LAC BLEU	Non validé	Non validé	Non validé
4	NABIALEK Jérémy	FC VUACHE	Validé	Déjà validé	Validé
5	RODRIGUES NOVAS José	CHABLE BEAUMONT FC	Non validé	Validé	Non validé
6	ALLOUCH Yasser	AG BONS	Non validé	Déjà validé	Non validé
7	ARNAUD Aurélien	AG BONS	Non validé	Validé	Non validé
8	BOIS Bruno	AG BONS	Non validé	Non validé	Non validé
9	GUILLE Hervé	AJ VILLE LA GRAND	Non validé	Validé	Non validé